Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le
ID : 073-247300528-20250923-2025_09_23_15-DE

Val Guiers
Communauté de communes SAVOIE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2025_09_23_15

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 36 **Quorum : 19**
Présents : 21
Ayant donné un Pouvoir : 06
Absents : 09
Ne prenant pas part au vote : 0
Votants : 27
Résultat du vote :
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0
Majorité absolue des suffrages exprimés : 14

Secrétaire de séance :
Georges CAGNIN

Date de la convocation :
17/09/2025

21 présent(e)s : ***Avressieux :*** M. REGALLET Paul. ***Belmont-Tramonet :*** M. VERGUET Nicolas. ***Champagneux :*** Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. ***Domessin :*** Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. ***La Bridoire :*** Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. ***Pont de Beauvoisin :*** Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LOMBARD Daniel. ***Rochefort :*** M. ARGOUD Yves. ***Saint-Béron :*** M. PERROT Alain. ***Saint Genix-les-Villages :*** Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. ***Sainte Marie d'Alvey : / . Verel-de-Montbel :*** M. CEVOZ-MAMI Christian.

06 pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à M. LESAGE Claude, Mme BEGUIN-BECHEROT Nathalie à Mme JOURDAN Véronique, M. PERSON Philippe à M. ARGOUD Yves, M. PEYSSONNERIE Daniel à Mme FERRARI Myriam, Mme VERRIER à M. PERROT Alain, Mme YACONO Céline à M. BERTHOLLIER Christian.

09 absent(e)s : M. BILLON Pierre, Mme BOURBON Marie-Christine, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. LECOCQ Pascal, M. PICHE Barthélémy, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, M. WALLE Olivier.

OBJET : BUDGET PETITE ENFANCE / ENFANCE JEUNESSE – Admission en non-valeur de produits irrécouvrables ;

Le service de gestion comptable des Finances Publiques a sollicité une présentation en non-valeur de produits irrécouvrables au titre du budget annexe Petite enfance – Enfance Jeunesse.
L'imputation comptable dépend des motifs liés à l'admission en non-valeur de ces produits irrécouvrables.

Ainsi, il n'a pas été possible aux services de la DGFIP d'obtenir le recouvrement de ces produits du fait de poursuites sans effet et de sommes inférieures au seuil de poursuite.

Ces créances représentent un montant total de 30 € et concernent 13 utilisateurs.

Il est proposé l'admission en non-valeur de ces créances pour un montant total de 30 € à l'article 6541.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le
ID : 073-247300528-20250923-2025_09_23_15-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 27 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des produits présentés dont la perception est impossible ;
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce utile à l'exécution de la délibération ;

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.
-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 14/10/2025,

Le Président,
Paul REGALLET

Val Guiers
Communauté de communes
SAVOIE

Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN